



Fusion DGI/DGCP : un discours, des objectifs, une méthode !

Un ministère du budget, des comptes publics et de la Fonction Publique... si certains n'avaient pas encore compris le but de cette nouvelle organisation administrative, qu'ils soient aujourd'hui «rassurés» : le discours, les objectifs et la méthode sont clairs !

Révision générale des politiques publiques, discours démagogiques à destination des populations en attente légitime de plus et mieux de services publics, méthode de l'affichage, de l'activisme, tout est réuni aujourd'hui pour que le ministre justifie ce qu'il veut faire alors que tout justifierait bien autre chose !

Un discours...

L'annonce de la fusion de la DGI et de la DGCP est un élément emblématique de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) qui a une obsession et une finalité : faire baisser, par tous les moyens, le coût de l'Etat avec pour cible privilégiée l'emploi public.

Dès lors, les intentions sont claires et les moyens définis. Pour y arriver, il faut accélérer les suppressions d'emplois, casser le statut des fonctionnaires, les droits et garanties collectives, individualiser les rémunérations, réorganiser, déstructurer les administrations, fusionner et réduire leur implantation dans les territoires.

Le tout se retrouve «résumé» dans un discours s'appuyant sur des évidences et qui s'emploie à essayer de rassurer les populations, les élus, les personnels en présentant des «garanties » sans en préciser le contenu.

Le ministre n'hésite pas sur les moyens : large communication dans les services, «mise en marche» des directions locales, consultation directe des personnels par l'intermédiaire de forums.

Dans le même temps, il annonce sa volonté de créer les conditions d'un dialogue social «efficace», qui tant dans son contenu que dans son calendrier ne nous laisse pas dupes sur la volonté du ministère d'aller vite et d'imposer son projet.

Pour la CGT, la concertation ne peut se limiter à une seule confrontation d'idées sans réelles marges de manœuvre. Ce n'est pas ce que nous voulons, ce n'est pas ce que les personnels demandent, ce n'est pas non plus ce que les usagers sont en droit d'attendre.

Un vrai dialogue social s'exerce autrement. Un véritable

débat contradictoire ne se limite pas à acter des points d'accords ou de désaccords, mais doit permettre, en amont, d'aborder toutes les questions avec une lisibilité sur le contenu du projet sans que des préalables présentés comme incontournables soient d'ores et déjà posés sur la table.

Des objectifs

Le ministre, le 4 octobre, a fait son choix, ce sera la fusion globale.

Pour la CGT, cette annonce n'a levé aucune des inquiétudes existantes. Pire, l'absence de lisibilité du projet global, la présentation centrée sur des seuls aspects organisationnels notamment au travers de la partie fiscale, le silence et le flou total autour des autres missions des deux directions, ne peuvent que renforcer ces inquiétudes autour de l'avenir de l'ensemble des missions, de leur pérennisation et de leur renforcement. Alors pour essayer de rassurer, le ministère multiplie les explications, les annonces.

PREMIÈRE ANNONCE : «UNE RÉFORME D'ORGANISATION DES DEUX DIRECTIONS QUI NE TOUCHE PAS AUX MISSIONS ACTUELLES»

» Simple réforme d'organisation ???

Cette fusion est présentée comme une réforme d'organisation qui se caractériserait par la création, au niveau national et local, d'une structure de direction et de services supports uniques pour l'ensemble des missions et des services des deux actuelles directions générales et de leurs services déconcentrés.

Une seule direction générale déclinée nationalement et localement sans plus de précision, sauf en matière fiscale, avec la mise en place de guichets uniques aux particuliers (SIP, pôles de recouvrement chargés du recouvrement complexe, élargissement de la compétence des trésoreries intégrant des missions d'assiette).

Rien sur le contenu de la mission elle-même, rien sur les principes, notamment celui de la séparation assiette/recouvrement, tout resterait en l'état si ce n'est le mode d'organisation... Quant aux autres missions des deux directions, leur contenu et leur périmètre resteraient maintenus.

» On ne peut y croire !!!

Pour la CGT, ces annonces ne sont pas

crédibles. Il est évident qu'il s'agit bien d'une réforme d'ampleur qui vise à redéfinir l'ensemble des missions des deux directions en fusionnant les services dans un nouveau schéma d'implantation et d'organisation afin de poursuivre et amplifier les réductions des coûts au cœur de la vision libérale de ce gouvernement, du rôle et de la place de l'Etat.

Et c'est bien toutes les missions et tous les services qui sont visés. Comment comprendre le silence autour des autres missions, missions foncières, contrôle fiscal, domaines, gestion publique, Etat et collectivités locales ?

Remis à plus tard... Pour le secteur local, les conclusions du rapport Lambert prévu mi-novembre devraient sûrement nous éclairer sur le devenir des missions de gestion, de conseil aux collectivités territoriales et des relations de nos administrations financières avec le secteur public local.

Comment comprendre également le même silence autour des «fonctions supports», comme par exemple l'absence de lisibilité du devenir des missions informatiques des deux directions, enjeu majeur déjà plus que fortement menacé par l'externalisation ?

La question de l'avenir de toutes les missions de la DGI et de la DGCP reste donc posée...

DEUXIÈME ANNONCE : «LE RÉSEAU RURAL CONFORTÉ...»

Les annonces «rassurantes» du ministre portent sur le seul réseau rural et reposent sur la stricte application de la charte des services publics en milieu rural qui, nous le voyons quotidiennement, n'empêche pas la poursuite du recul de l'implantation des services publics de proximité en milieu rural.

En effet, l'engagement d'une «*approche plus globale, initiée à l'échelon territorial pertinent*» et les principes affirmés dans cette charte comme : «*l'égalité entre les territoires et entre les citoyens*» «*l'amélioration de la qualité*», la *proximité et l'accessibilité aux services publics pour tous dans les zones rurales* » restent très largement tributaires d'objectifs économiques obtenus par «*une approche globale des coûts générés et la recherche de solutions efficaces concertées* ».

Quant aux implantations en milieu urbain ou périurbain, les trésoreries ou/et les CDI, la

nouvelle organisation, notamment de la mission fiscale, entraînera de nouveaux regroupements, de nouvelles spécialisations et de nouvelles fermetures qui ne seront pas sans conséquences sur l'ensemble du maillage des administrations financières (missions fiscales, secteur local, Etat).

La fusion globale a un objectif : regrouper les structures, en augmenter leur taille pour réduire au maximum leur implantation !

Preuve en est donnée par le Premier ministre lui-même qui confirme l'accélération des logiques de restructurations en cours aux Finances et plus globalement dans d'autres secteurs (Poste, Justice, Equipement...).

TROISIÈME ANNONCE : «DES GARANTIES CONSERVÉES ...»

Une fois de plus le discours se veut rassurant mais pour qui ?

Pas pour l'encadrement, puisque les responsables nationaux, locaux et de l'ensemble des nouvelles structures issues de la fusion seront choisis en fonction, non de leurs capacités professionnelles, de leurs qualifications, mais bel et bien compte tenu de leur engagement dans la réforme. Les cadres apprécieront la reconnaissance de leur travail et de leurs qualités professionnelles !

Pour l'ensemble des personnels, les assurances présentées par le ministre reposeraient à la fois sur :

» le maintien de l'existant :

- > avec le maintien dans la commune actuelle de résidence administrative des agents «amenés à rejoindre leurs collègues des impôts».
- > avec la mise en place de deux filières fiscales et gestion publique, dans lesquelles, les agents conserveraient leurs propres règles de gestion.

» le droit d'option pendant une période de trois ans pour les agents d'origine DGCP qui exercent aujourd'hui le métier du recouvrement et qui seraient amenés à rejoindre «leurs collègues des impôts». Ainsi, ils choisiraient soit d'intégrer la filière fiscale soit la filière gestion publique, afin de continuer à bénéficier des règles de gestion de leur direction d'origine.

» de nouvelles perspectives qu'engendreraient la mise en place de passerelles entre ces deux filières

» le maintien de la rémunération : un minimum qu'il fallait oser proposer !

Ces annonces sont édifiantes. D'un côté on ne change rien même si l'on fusionne, de l'autre on fusionne et cette nouvelle administration donnera de nouvelles perspectives aux agents. En dehors des contradictions évidentes d'un tel discours, à vouloir jouer sur tous les tableaux, le ministre perd toute crédibilité!

En effet, dans une nouvelle entité dont la vocation est d'intégrer l'ensemble des missions et de fusionner les services, la perspective du maintien de l'existant des garanties collectives des uns et des autres, chacun de son côté, est illusoire pour les agents.

Illusoire, car personne ne garderait un existant, qui par ailleurs est largement contesté par les agents des deux directions, que ce soit en matière de rémunération, de notation, de promotion, de mutation.

Alors qu'est préconisée l'existence de filières, le ministre annonce dans le même temps, la mise en place de passerelles sensées favoriser des perspectives de carrière plus ouvertes, en permettant le passage d'une filière à une autre.

Compte tenu de l'effort de formation qu'engendrerait un tel dispositif de passerelles, on peut alors s'interroger sur la réalité de sa mise en œuvre. D'autant plus qu'un tel effort de formation se ferait au mieux à moyens constants ou plus certainement avec de nouvelles suppressions d'emplois, ce qui rendra la mobilité qu'elle soit géographique ou fonctionnelle encore plus difficile qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Mais l'objectif est ailleurs. Il s'agit plutôt de permettre à l'administration de se doter demain des moyens dont elle aurait besoin pour accompagner de nouvelles restructurations, de nouvelles suppressions d'emplois en adaptant le parcours professionnel des agents à ces propres besoins. Le choix de passer d'une filière à une autre se réduirait alors à peau de chagrin. Sera-t-il vraiment un choix dans ces conditions ?

Le ministre ne dit à aucun moment que cette

fusion s'inscrit en effet dans un cadre plus global de refonte régressive de la Fonction Publique en matière de mobilité, de carrière professionnelle, de notation.

Les objectifs de cette fusion ne sont pas un alignement vers le haut de l'ensemble des droits et garanties de tous les fonctionnaires.

Une méthode...

Après avoir annoncé le choix de la fusion globale, le ministère décide d'aller vite, le calendrier est éclairant :

- ▶ **premier semestre 2008** : mise en place de l'administration centrale unique,
- ▶ **courant 2008** : «expérimentations» de SIP dans quelques villes, extension d'accueil finances, préfiguration de directions locales uniques dans quelques départements,
- ▶ **en 2009** : généralisation.

D'ores et déjà, des groupes internes à l'administration (17 ateliers) travaillent sur les modalités de mise en œuvre de la réforme.

Parallèlement, le ministère a mis en place quatre groupes de travail avec les organisations syndicales sur :

- > «missions métiers et organisation» ;
- > «gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et conditions de travail» ;
- > «filières et passerelles » ;
- > «carrières, parcours professionnels, régimes indemnitaires ».

Un groupe de travail de synthèse reprendra les conclusions et les évolutions des discussions dans ces groupes.

Une première vague de réunions est prévue d'ici la fin du mois de novembre et se poursuivra sur décembre.

La CGT a rappelé sa conception du dialogue social qui passe avant tout par la nécessité d'un véritable débat de fond sur :

- ▶ L'intégralité des missions (gestion publique, fiscalité, foncier, recouvrement des créances publiques, développement économique et industriel) qui doivent être exercées par les deux administrations, les

principes et les conditions de mise en œuvre de ces dernières, l'évolution du maillage territorial.

- ▶ Les moyens devant être alloués, volume et nature de l'emploi (plan pluriannuel de recrutement et de requalification des emplois), revalorisation des traitements et des régimes indemnitaires, la formation professionnelle...
- ▶ L'amélioration des conditions de travail, des droits et des garanties collectives des personnels.

C'est avec cet objectif et sans être dupes sur les intentions du ministère sur sa réelle volonté de mener un dialogue social débouchant sur des avancées significatives, que la Fédération des Finances CGT et ses syndicats des Impôts et du Trésor, porteurs de propositions et de revendications alternatives, entendent participer à ces groupes de travail.

Dans ce contexte, seul le rassemblement et l'action des personnels constituent la plus sûre garantie d'obtenir de réelles avancées et de satisfaire l'ensemble des revendications. Prenant appui sur les exigences portées par les personnels dans les actions passées et en cours, C'EST BIEN DANS CETTE VOIE QUE LA FÉDÉRATION DES FINANCES ET SES SYNDICATS DES IMPÔTS ET DU TRÉSOR, CONTINUERONT À S'ENGAGER AVEC LES PERSONNELS.